

**Comité Fédéral d’Ethique**

**Président : Jean-Christophe Tiné**

## Objet : Rapport à l’Assemblée Générale 2024

### **Composition du Comité Fédéral d’Ethique**

Le Comité était composé en 2023, comme l’année précédente, de :

- Jean-Christophe Tiné, juriste (président)
- Arnaud Dubois, Magistrat
- Cécile Berger, Directrice de pôle handicap
- Christophe Tausin Petit, Pilote opérationnel de prestataire (Engie), ancien entraîneur de rugby

### **Travaux menés**

Au cours de l’exercice 2023, le Comité a été saisi de l’instruction d’un total de trois affaires à la portée significative : à deux reprises par le Secrétaire Général FFBS, ainsi que par les parents d’un licencié mineur au moment des faits. Ces affaires ont donné lieu à la collecte de témoignages et de pièces, avec l’assistance du secrétariat de la FFBS, et à de nombreuses auditions des intéressés, témoins et mis en cause.

1. Pour l’une d’elle, après étude, le Comité s’est déclaré incompétent en l’espèce, s’agissant de faits relevant directement de la compétence de la Commission Fédérale de Discipline (affaire traitée par la suite par cette dernière).
2. Une autre affaire a été classée sans suite par le Comité, en l’absence d’éléments complémentaires en suite des investigations menées par le Comité.
3. La dernière affaire, faisant suite à une saisine du Comité par les parents d’un licencié mineur au moment des fait reprochés à son coach et aux dirigeants de son club, a été close de manière extra-disciplinaire depuis la clôture de l’exercice 2023. En cette occasion, le Comité a émis une recommandation : « *Que l’encadrement technique et les élus de la FFBS rappellent à l’ensemble des dirigeants et cadres sportifs des clubs affiliés que les licenciés doivent d’abord être accueillis dans l’esprit d’une découverte et d’une progression harmonieuse des disciplines, en fonction du rythme de chacun, avant de penser à une sélection à but de réussite en compétition.* ».

Le Comité a par ailleurs poursuivi ses travaux d’ordre plus général :

1. Etablissement d’un nouveau projet de Charte Éthique fédérale après identification d’écarts avec la Charte du CNOSF ;
2. Présentation de ses activités lors du Séminaire Fédéral de mars 2023 ;
3. Veille de la pratique des autres fédérations sportives.

### **Objectifs 2024**

Le Comité assurera ses missions et poursuivra les chantiers engagés, avec comme priorité la finalisation et la diffusion de la Charte Éthique fédérale.

Le président  
J.-C. Tiné

